

# Marcq-Infos

La revue de Marcq-en-Ostrevent  
Octobre / Novembre / Décembre 2014 - N°27



*Honoraire de M. Dehon*



*Journée pêche*



*Rentrée des classes*

C'est  
l'automne !

NOUVELLE  
FORMULE

Informations municipales



# sommaire



## VIE MUNICIPALE

- 3 Edito
- 4 Comptes-rendus de CM
- 6 Invitation au 11 Novembre

## VIE DES MARCQUOIS

- 7 Exposition
- 8 10ème fête du vide-grenier
- 8 Honorariat de M. Dehon
- 9 Festivités du 14 Juillet
- 9 Pêche à la truite
- 10 Etat-civil
- 10 Cantine Scolaire
- 10 Brevet des collèges
- 11 Colis des anciens
- 11 Nouvelle association
- 12 Soirée campagnarde
- 12 Soirée beaujolais
- 12 Diffusion du film «Joyeux Noël»
- 13 Repas des anciens combattants
- 13 Atelier socio-esthétique

## ECOLE

## HISTOIRE

- 14 Centenaire de la Guerre 14-18

## INFORMATIONS

- 15 Informations chasse
- 16 Visite du centre de tri SYMEVAD
- 17 Lutte contre la précarité énergétique
- 19 Formation BAFA-BAFD
- 19 Déménagement UTPAS
- 19 Colis de Noël
- 20 Rappel des règles de stationnement
- 20 Offre d'emploi
- 20 Rappels divers
- 20 Passeport

## VIE ECONOMIQUE

- 23 Zoom sur une entreprise
- 24 Entreprises marcquoises

*« Nous avons œuvré de façon à éviter une augmentation des impôts locaux. »*

Comme vous avez pu le constater, des travaux d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie se terminent pour cette année. Je tiens à souligner que notre nouvelle équipe a repris ce chantier engagé par l'ancien conseil municipal et que nous tenons nos engagements. Nous avons œuvré de façon à éviter une augmentation des impôts locaux.



Une étude a été réalisée afin d'effectuer la réfection des trottoirs de la rue de Marquette, plus précisément, du cimetière à la rue Pasteur. Ces travaux sont également financés sur fonds propres et grâce à des subventions de plus en plus difficiles à obtenir.

Au niveau de l'école, une main-courante a été posée pour sécuriser l'accès au *Portakabin*. Des jeux d'agrément (échiquiers, damiers et un panier de basket) ont été ajoutés dans la cour. De nouvelles toilettes ont été installés pour les petits et les grands. Le dortoir a été réaménagé pour accueillir plus d'enfants de maternelle. Des travaux ont également été réalisés dans la salle informatique.

Pour l'année 2015, rentrant dans le cadre de l'enveloppe actuelle, il est prévu l'installation d'une chicane à l'entrée du village (RD132, rue du 8 mai 45) et le réaménagement des abords de la chapelle. L'implantation de radars pédagogiques rue d'Aniche et rue de Féchain est également à l'étude.

Par ailleurs, pour animer le village et ne pas oublier « nos jeunes », des tables de ping-pong extérieures seront installées au stade l'été prochain, en attendant un city-stade. J'en profite pour rappeler que l'accès au stade est interdit à tout véhicule terrestre à moteur ainsi que les dépôts sauvages. Ces incivilités sont souvent le fait de personnes extérieures au village, ce qui nous met dans l'obligation de poser une chaîne à l'entrée du stade. Un arrêté municipal sera pris afin d'interdire l'utilisation du parvis de l'église comme « *skate-park* » ou piste de vélo afin de préserver le sol en stabilisé et surtout l'emmarchement en pierre bleue. La qualité du cadre de vie est l'affaire de tous. Chacun veillera à éviter toute dégradation sur les nouveaux lieux embellis comme la salle des fêtes, l'église, le monument aux morts et le square.

Je profite de la parution de ce journal communal pour vous souhaiter au nom du conseil municipal de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Luc ROGÉ  
Adjoint au Maire  
Sécurité - Travaux  
Environnement - Embellissement

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE MARCQ-EN-OSTREVENT  
DU 20 JUIN 2014**

L'an deux mil quatorze, le vingt juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Thierry PREIN.

Nombre de Membres en exercice : 15

Pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 13 juin 2014

Date d'affichage : 13 juin 2014

**Présents:** MM. PREIN THIERRY – DANHIEZ MARTINE – RENARD JEAN-MARC – LOQUET ALAIN – TONDEUR PIERRE-MARIE - LEFEBVRE JEAN-MARC- DAZIN DAN – JONAS ALEXANDRE – SLOS ADELINE – RENARD FABIENNE - LANCO PATRICE - DUFOUR ANTHONY- NOIRET JEROME – DIEU PATRICK

**Pouvoir :** Mr ROGE JEAN-LUC à Mr NOIRET JEROME

**Secrétaire de séance:** Mme DANHIEZ MARTINE

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

Après lecture du compte rendu du 09 mai 2014 le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

**AUTORISATION A Mr LE MAIRE POUR DEPOSER UN DOSSIER DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICES AUPRES DU DEPARTEMENT, ET SIGNER LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LE DEPARTEMENT POUR L'INSTALLATION DE DEUX FEUX INTELLIGENTS RUE DE MARQUETTE.**

Mr le maire propose de solliciter une aide auprès du département du nord au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante : Installation de deux feux intelligents sur la RD 132 à l'entrée de la commune en venant de Marquette dans le but de faire réduire la vitesse des automobilistes. Le coût estimatif des travaux est estimé à 27175,00€ HT.

Après avoir délibéré, le CM, autorise Mr le Maire par 14 oui et 1 non à solliciter une subvention auprès de département au titre du produit des amendes de police, et de signer la convention avec le département pour l'opération susvisée.

**AUTORISATION A Mr LE MAIRE POUR DEPOSER UN DOSSIER DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICES AUPRES DU DEPARTEMENT, POUR L'INSTALLATION DE DEUX COUSSINS BERLINOIS RUE DU CHATEAU DE LEWARDE**

Mr le maire propose de solliciter une aide auprès du département du nord au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante : Installation de deux coussins berlinois dans le but de faire réduire la vitesse des automobilistes. Le coût estimatif des travaux est estimé à 8740,00€ HT.

Après avoir délibéré, le CM, à l'unanimité des membres présents, autorise Mr le Maire à solliciter une subvention auprès de département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

**NOMINATION D'UN MEMBRE POUR SIEGER A LA COMMISSION DE TRANSFERT DE CHARGES A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISIS.**

Votants 15, Exprimés 15, Nul 0,

Mr PREIN THIERRY, Maire, est élu par le CM pour siéger à la commission de transfert de charges de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

**MISE EN PLACE DE LA REFORME DU RYTHME SCOLAIRE.**

Mr Renard présente au CM, la mise en place de la réforme du rythme scolaire à la rentrée de septembre 2014.

Emploi du temps, activités, effectifs, locaux ont fait l'objet de la présentation.

**PARTICIPATION COMMUNALE POUR LES ENFANTS FREQUENTANT LES CENTRES AERES DES COMMUNES VOISINES.**

Le CM donne son accord à l'unanimité pour la participation de la commune aux enfants fréquentant les centres aérés des communes voisines, sur la base de 15€ par enfants et par semaine pour un maximum de 4 semaines pour l'ensemble de l'année.

**AFFILIATION DU SYNDICAT DES TRANSPORTS MIXTE INTERMODAL AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIC TERRITORIAL DU NORD.**

Le CM donne son accord à l'unanimité.

**COURRIER DE Mr GRZELKA CONCERNANT LA COUPE D'UN ARBRE DEVANT SON DOMICILE.**

Etant donné l'état général de cet arbre et les problèmes qu'il engendre, le CM donne son accord pour couper cet arbre.

**COURRIER DE Mr BURRIEZ CONCERNANT L'INEXISTANCE D'UN TROTTOIR DEVANT SON DOMICILE.**

Le CM prend en considération sa requête et va étudier la faisabilité d'un tel aménagement.

**MOTION POUR LA DEFENSE DES DESSERTES DU TGV.**

Le CM adopte à l'unanimité la motion proposée.

**ACHAT DE MATERIEL.**

Après examen des devis, le CM décide d'acheter une sono mobile auprès du magasin « air music » pour la somme de 315€, ce matériel servira pour les commémorations nationales et les manifestations extérieures.



## DEMANDE DE SUBVENTION.

Le CM refuse à l'unanimité les demandes de subventions pour le secours populaire suite aux derniers actes de vandalisme qu'ils ont subi ainsi que pour le DDEN.

## QUESTIONS DIVERSES.

### APPROBATION DU PROCHAIN REGLEMENT DE LA CANTINE.

Après lecture et explications du futur règlement de la cantine par Mr le Maire, le CM décide, après y avoir apporté quelques modifications, de l'approuver à l'unanimité.

---

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARCQ-EN-OSTREVENT DU 12 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le douze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Thierry PREIN.

Nombre de Membres en exercice : 15

Pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 05 septembre 2014

Date d'affichage : 05 septembre 2014

**Présents:** MM. PREIN THIERRY – DANHIEZ MARTINE – RENARD JEAN-MARC – LOQUET ALAIN - LEFEBVRE JEAN-MARC- DAZIN DAN – JONAS ALEXANDRE – SLOS ADELINE – RENARD FABIENNE - LANCO PATRICE - DUFOUR ANTHONY- NOIRET JEROME

**Pouvoirs :** Mr ROGE JEAN-LUC à Mr LANCO PATRICE , Mr DIEU PATRICK à Mr RENARD JEAN-MARC, Mr TONDEUR PIERRE-MARIE à SLOS ADELINE

**Secrétaire de séance:** Mme DANHIEZ MARTINE

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Après lecture du compte rendu du 20 juin 2014 le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

### DOSSIER DE SUBVENTION TRAVAUX MONUMENT AUX MORTS

Le CM donne son accord à Mr le Maire pour faire la demande de subvention auprès du président du Conseil Régional.

Oui à l'unanimité.

### REVALORISATION DU TICKET DE CANTINE

Le CM décide d'augmenter le ticket de cantine à compter du 13 septembre, le tarif des tickets de cantine passe à 3.10 € , suite à l'augmentation du traiteur.

Oui à l'unanimité

### ADHESION SIDEN-SIAN

Accordé à l'unanimité.

### SOUTIEN A L'ACTION AMF

Le CM adopte la motion de soutien à l'AMF pour le réexamen du plan de réduction des dotations de l'état.

### MOUVEMENT DE PERSONNEL

Renouvellement d'un contrat CUI.

Oui à l'unanimité.

Le CM autorise Mr le Maire à prendre un arrêté de nomination pour Mr Stéphane RENARD, professeur des écoles pour exercer à titre d'activité accessoire les fonctions d'animateur dans le cadre des rythmes scolaires, à raison de 3h par semaine, soit 108h effectuées durant l'année scolaire 2014 – 2015.

Le CM décide d'allouer une indemnité d'administration et de technicité aux 2 adjoints techniques de 2ème classe de la commune, à compter du 01/10/2014 pour Mr Paul Ségard et Mme Bernadette Poulain.

### NOUVELLE ASSOCIATION

Mr le maire nous présente l'association « Je sais faire, tous porteurs de savoirs », association domiciliée à Marcq-en-Ostrevent. Mr le Maire précise que leur demande de subvention sera étudiée, après une année de fonctionnement comme pour les autres associations de la commune.

### SUBVENTION

Demande de subvention du centre social Saint Roch à Cambrai.

non à l'unanimité.

### QUESTIONS DIVERSES.

Convention pour chicane RD 132. Le CM autorise M. le Maire à signer la convention.

Suite au courrier d'un riverain concernant la gêne occasionnée par un arbre devant chez lui, le CM décide que la commune se chargera d'enlever cet arbre, permettant à ce riverain de pouvoir réaliser ses travaux d'entrée de propriété.

Département du NORD  
Arrondissement de Douai  
Canton d'Arleux  
Commune de Marcq-en-Ostrevent



## INVITATION A LA POPULATION

Monsieur le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux,  
ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie du

**11 Novembre 2014**

**10h45 : Départ de la mairie**

**11h : Messe du souvenir à l'église de Marcq**

Dépot de gerbes au monument aux morts  
suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Distribution de bonbons aux enfants.

Remise de Médaille du Travail aux récipiendaires.

**Nous comptons sur votre présence.**

**Le maire, les adjoints,  
les conseillers.**





# Cérémonie du 11 Novembre

A l'occasion du centenaire de la guerre 14-18, les enfants de la classe de Madame SARAZIN liront des lettres de poilus lors de la cérémonie du 11 Novembre.

Le 15 Novembre à 20h, le film « Joyeux Noël » de Dany Boon sera projeté à la salle des fêtes.

## Exposition

*La grande guerre avec et par les mots qu'elle représente et qu'elle a apporté  
Les tranchées, les barbelés, la boue, le froid, la faim, les gaz, les blessés, la mort  
Les baïonnettes, les rats, les poux, l'honneur, un vocabulaire quotidien etc...  
Notre village, ses environs et ses hommes, mobilisés, prisonniers, tués*



*Ma préparation de l'exposition se termine, j'ai besoin de vos photos, courriers, documents de vos parents, grands-parents, anciens combattants de la grande guerre, réfugiés, disparus, nous leur devons cet hommage*

**SI VOUS AVEZ CES DOCUMENTS, ILS DOIVENT FAIRE PARTIE DE L'EXPOSITION**

CLASC Gabriel Wiart

## 70ème anniversaire de la libération

Le 2 Septembre, les cloches de l'église ont sonné pour célébrer le 70ème anniversaire de la libération de Marcq en 1944.



# 10ème fête vide-grenier



C'est sous un beau soleil que s'est déroulée la 10ème fête du vide grenier le Dimanche 28 Septembre. Beaucoup de monde ont fait le tour de la brocante qui présentait divers stands. Les plus jeunes ont pu s'essayer à la locomotive à vélo, les plus aventuriers ont eu la possibilité d'effectuer le tour du village en Jeep. L'occasion a également été donnée à l'association « je sais faire, tous Porteur de Savoirs » de présenter sa nouvelle activité. Un stand restauration a également été mis en place. Il a été très fréquenté tout au long de la journée.

## Honoraireat M. Georges Dehon

Le Samedi 13 Septembre 2014 à 16h30, Monsieur Destouches, Sous-Prefet de Douai, Monsieur Beauchamps, Vice-Président du Conseil Général, Monsieur Christian Poirer, Président de la CAD, Monsieur Thierry Ledent, Président du SIRA, les maires des communes environnantes, Monsieur Thierry Prein, maire de Marcq-en-Ostrevent et le Conseil Municipal se sont donnés rendez-vous à la salle des fêtes pour remettre le diplôme de Maire Honoraire à Monsieur Georges Dehon.

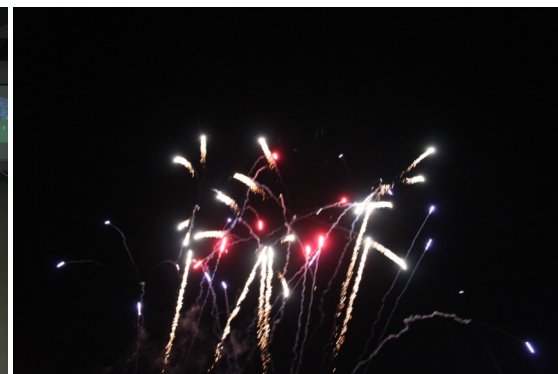


Beaucoup de monde ont assisté à cette cérémonie.





## Festivités du 14 Juillet



Le Samedi 13 juillet tombant le jour de la finale de la coupe du monde, une diffusion du match sur écran géant était organisée à la salle des fêtes. S'en est suivi la retraite aux flambeaux avec les enfants ainsi que le traditionnel feu d'artifice. Le lendemain ont eu lieu les cérémonies habituelles au monument au mort ainsi que le pot de l'amitié. Comme les années précédentes « L'boule d' Marcq » a organisé son traditionnel concours de pétanque.

## Pêche à la truite



Le 05 Juillet, une journée « pêche à la truite » à l'étang d'Emerchicourt était organisée pour la 1ère fois par le comité des fêtes . Ce fut un énorme succès. Journée très réussie !



Au vue de cette réussite, l'activité sera reprogrammée l'an prochain !

# Etat-civil

Bienvenue à :

**Louane**, Solène DEWAILLY, née le 20 Juillet 2014 à Lambres lez Douai demeurant 41 rue du Domaine du Riot des glennes

Nos condoléances à la famille de :

Mme Veuve **MALAPEL Monique née CACHERA** le 04 mars 1937 à Marcq-en-Ostrevent, domiciliée 30 rue du Sergent Coleau, décédée le 04 Septembre 2014.

Mme **MONIEZ Marie-Noëlle, née MARTINACHE** le 06 décembre 1961 à Somain, domiciliée 9bis rue de Marquette, décédée le 17 Juillet 2014

Tous nos vœux de bonheur à ;

**CACHERA Isabelle et BRITO TOMAZ DE ALMEIDA Fernando** qui se sont unis le 06 septembre 2014 à 12h30 à Marcq-en-Ostrevent..

**BEUGNET Noémie et Richard Christophe** qui se sont unis le 30 août 2014 à 15h à Marcq-en-Ostrevent..



# Cantine scolaire

Suite à l'augmentation du prix du traiteur, le conseil municipal a décidé d'augmenter lui aussi le prix du ticket afin de le porter à 3,10 €. Dans ces 3,10 €, 3 € servent à payer le traiteur et les 0,10 € restant serve à fournir aux enfants, du pain, de l'eau et la présence de deux employées municipales.

# Brevet des collèges



*Félicitations à Mlle **SIMON Sophie** pour sa mention **TRES***

***BIEN** au Brevet des collèges.*



# Colis des anciens

Le colis des anciens sera remis le Samedi 20 Décembre à 15h. L'après-midi sera animée par DACELO un comique troupier.

## Nouvelle association

**« je sais faire, tous Porteur de Savoirs »**

une association à vocation d'échanges réciproques de savoirs

**Non**, il n'y a pas de **savoirs nobles** (scolaires, intellectuels ...) d'un côté ; et de l'autre, des **savoirs secondaires** (savoirs techniques, manuels , savoir faire et savoir être ...)

Le principe de l'association est que tout savoir en vaut un autre !

C'est le désir d'offrir et le désir de demander qui crée l'égalité

**d'un côté : l'offre de savoir**

« ...toi qui connais l'aquarelle, qui as appris à écouter Mozart, qui est bonne cuisinière, qui peut faire connaître l'histoire , l'économie.... »

« toi, qui sais peindre, qui sais parler anglais, qui aime crocheter, tricoter... »

**acceptes-tu de transmettre à d'autres ?**

**De l'autre, la demande de savoir**

« Et toi, qui souhaites apprendre la couture, la menuiserie, la mécanique, la philosophie, les arts floraux, la mosaïque, les langues , la calligraphie, la cuisine... »

**Viens formuler ta demande !**

peut être trouverons-nous ensemble des réponses à tes envies ou besoins d'apprendre !

**Association loi 1901 déclarée sous le n° W593003754**  
**Siège social : 6 rue maginot , 59252 Marcq en Ostrevent**  
**chez la présidente : nathalie Prévost**  
**nathprev@orange.fr**



# Soirée campagnarde

Le comité des fêtes organise une soirée campagnarde le 11 octobre 2014 à partir de 19h30.

**Tarifs** : Adulte - 11 € , Enfant jusque 8 ans - 5 €

## Menu adulte :

- 1 apéritif gratuit
- assiette de charcuteries
- pomme de terre au four
- assiette de fromages
- tarte
- café

## Menu enfant :

- 1 boisson
- jambon
- pomme de terre au four
- 1 glace

*Boissons non comprises*

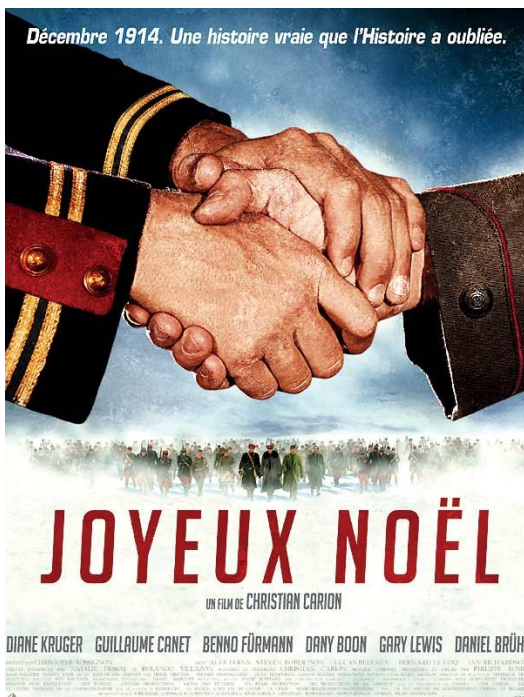
Possibilité de livraison à domicile

Réservation auprès de Madame Danhiez (06.88.81.58.29) ou de Madame Mortelette (06.18.65.58.98) ou Madame Prein (07.61.77.94.66).

# Soirée beaujolais

Le C.L.A.S.C organise une soirée beaujolais le 22 Novembre à la salle des fêtes.

# Diffusion du film « Joyeux Noël »



En marge de la cérémonie du 11 Novembre, une projection du film « Joyeux Noël », avec Dany Boon et Guillaume Canet, sera diffusée à la salle des fêtes le 15 Novembre 2014 à 20h.

## Synopsis

*Lorsque la guerre surgit au creux de l'été 1914, elle surprend et emporte dans son tourbillon des millions d'hommes. Nikolaus Sprink, prodigieux ténor à l'opéra de Berlin, va devoir renoncer à sa belle carrière et surtout à celle qu'il aime : Anna Sörensen, soprane et partenaire de chant.*

*Le prêtre anglican Palmer s'est porté volontaire pour suivre Jonathan, son jeune aide à l'église. Ils quittent leur Ecosse, l'un comme soldat, l'autre comme brancardier.*

*Le lieutenant Audebert a dû laisser sa femme enceinte et alitée pour aller combattre l'ennemi. Mais depuis, les Allemands occupent la petite ville du Nord où la jeune épouse a probablement accouché à présent.*

*Et puis arrive Noël, avec sa neige et son cortège de cadeaux des familles et des Etats majors. Mais la surprise ne viendra pas des colis généreux*



# Anciens Combattants

Le repas des anciens combattants se déroulera le 19 octobre 2014 à la salle des fêtes de Marcq-en-Ostrevant.

## Atelier socio-esthétique



Moment de détente et de conseils dispensés par Jennifer Dessinges, esthéticienne à vocation sociale : conseils utiles, bien être physique, estime de soi, recettes esthétiques, conseils vestimentaires, soins des mains...

L'atelier se déroulera le 17 Novembre à la Salle des fêtes.  
10 personnes maximum par groupe.

Tarifs : 1,50 € / 1 € (-25 ans, demandeurs d'emploi, allocataires RSA)

## Ecole

Quelques travaux ont été effectués à l'école communale. Une main-courante a été installée au niveau du bâtiment modulaire pour garantir la sécurité des enfants lorsqu'ils entrent et sortent de classe. Des jeux (damiers, marelles) ont été peints dans la cour pour les récréations. Enfin, un panier de basket a été installé.



Le conseil municipal était présent le jour de la rentrée pour accueillir les enfants pour cette nouvelle année scolaire.



Les enfants de l'école fêteront Halloween le 07 Novembre. A cette occasion, ils passeront dans les rues de 09h30 à 11h30. La fête de Noël aura lieu le 18 décembre

# Histoire de Marcq

## RETRO 1914 : CETTE ANNEE QUI MARQUERA L'HISTOIRE

En ce début d'année 1914, le Conseil Municipal qui vient tout juste de refuser l'installation d'une cabine téléphonique dans le village, s'établi comme suit ;

Le Maire **EMMANUEL WIART**, les élus, **FELIX CARLIER**, **EDOUARD DELCOURT**, **HENRI DELECOLLE**, **LEON FOURNET**, **VICTOR LEGER**, **ALEXANDRE MONTAIGNE**, **PIERRE JOSEPH NOEL**, **ELYSEE TONDEUR**, **FRANCOIS TONDEUR**, **JOACHIM WIART**.

Les préoccupations de la commune ne sont pas encore à la guerre. Le 19 mars, le placement à l'hospice de Sin-le-Noble de Monsieur **BOUGAMONT ALEXANDRE**, vieillard aveugle, vivant seul est devenu nécessaire et décidé et financé partiellement par le Conseil Municipal de la commune

Le dimanche 17 mai, élection de délégués pour les élections sénatoriales prévues le 21 juin, sont élus titulaires **VICTOR LEGER** et **EDOUARD DELCOURT** le suppléant élu, **ELYSEE TONDEUR**

Le dimanche 28 juin (ATTENTAT DE SARAJEVO) nouvelles élections de délégués pour les élections sénatoriales du 2 aout (DECLARATION DE GUERRE) **CARLIER FELIX** et **ELYSEE TONDEUR** sont élus titulaires et **FRANCOIS TONDEUR** suppléant

Le 7 aout, réunion extraordinaire en urgence, un budget additionnel de 3500 francs est voté pour les familles nécessiteuses et versé « au Bureau de Bienfaisance »



Le 22 novembre, nouvelle séance extraordinaire, le Maire, Président de l'Assemblée expose que, « par suites de la guerre, l'argent est devenu très rare, le receveur municipal ne peut plus payer les retraites ouvrières, les allocations journalières, les mensualités des vieillards, dans les circonstances graves que nous traversons, le devoir de la municipalité est de venir en aide à ces malheureux », en conséquences, il est urgent comme dans les communes voisines d'émettre des bons communaux remboursables par la commune et par l'état après la guerre, décision à l'unanimité du Conseil Municipal pour une première somme de 5.000 francs.

Le 1<sup>er</sup> décembre, **premières de contributions de guerre** imposées par l'occupant allemand **d'un montant de 2.000 francs**, des bons communaux seront émis ainsi qu'une participation financière demandée aux familles les plus aisées de la commune, argent qui servira au paiement des contributions de guerre réclamées par l'occupant.

Le 10 décembre, les bons communaux devenus insuffisants, de nouvelles émissions remboursables après la guerre sont prévues pour un montant de **150.000 FRANCS**, soit **499.821 EUROS**. (1 franc en 1914 étant équivalent à 3,33214 euros)

EN CETTE ANNEE 1914, BON NOMBRE DE MARCQUOIS SONT A LA GUERRE, **QUATRE D'ENTR'EUX ONT ETE TUÉS**: LE 4 SEPTEMBRE **FRANCOIS FREMERY**, LE 24 SEPTEMBRE **FRANCOIS CARLIER**, LE 28 OCTOBRE **BENOIT DELCOURT** ET LE 13 NOVEMBRE **LEON WIART**.



# Information chasse

Lorsqu'on choisit d'habiter en campagne, la Chasse est une activité ancestrale, acquise de la révolution de 1789, qu'il faut accepter. Elle est nécessaire à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique et au maintien des populations de gibier. Elle est encadrée par des règles précises inscrites dans les arrêtés annuels d'ouverture et de fermeture de la Chasse, ainsi que dans le schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC). L'arrêté d'ouverture est consultable en mairie.

La campagne de chasse 2014/2015 s'étalera du dimanche 21 septembre à 9h, au 28 février à 17h.

Des dérogations particulières existent pour la chasse du pigeon ramier à postes fixes matérialisées de la main de l'homme, à compter du 22 septembre et jusqu'au 20/02 tous les jours, une heure avant le lever du soleil jusqu'à une heure après le coucher du soleil. Le gibier d'eau est quant à lui chassable, du 21 août 2014 au 10 février 2015 sur les marais non asséchés, étangs, cours d'eau...tous les jours, deux heures avant le lever du soleil, jusqu'à deux heures après le coucher du soleil. La chasse de nuit est interdite, sauf dans les huttes immatriculées.

Les enjeux de notre schéma départemental de gestion cynégétique sont de plusieurs ordres, notamment mettre la sécurité au cœur de nos préoccupations, rassurer les autres utilisateurs de la nature, mais aussi, améliorer l'image de la chasse et des chasseurs auprès du public. La sécurité des chasseurs et des non chasseurs doit faire preuve d'exemplarité. Les objectifs sont de renforcer la sécurité à la chasse. Pour cela le SDGC intègre des obligations.

## **LES « OBLIGATIONS » de notre Schéma Départemental de Gestion Cynégétique :**

\*Il est interdit tout acte de chasse sur les routes et chemins ouverts à la circulation publique, ainsi que sur les voies ferrées ou dans les emprises, enclos et dépendances de chemin de fer.

\*Il est interdit à toute personne placée à portée de fusil d'une de ces routes, chemins ou voies ferrées, de tirer dans cette direction ou au-dessus.

\*Il est également interdit de tirer en direction des lignes de transport électrique ou de leurs supports.

\*Il est interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, lieux de réunions publiques en général et habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardin), ainsi que des bâtiments et constructions dépendant des aéroports, de tirer en leur direction. (Il n'y a pas de distances vis-à-vis des habitations, la chasse près des habitations est autorisée, le tir en direction des habitations est interdit)

\*Obligation du rappel des règles et consignes de sécurité par le directeur de chasse ou par le responsable de la battue avant le départ pour la chasse.

\*Ne pourront être désignés directeurs de chasse ou responsables de battues ou chefs de ligne les personnes n'ayant pas participées, avant l'ouverture générale de la chasse 2016, à la formation « sécurité à la chasse en battue », dispensée par la FDC59. La délivrance d'une attestation de formation justifiera de la participation à cette formation.

\*Disposer des panneaux « chasse en cours » lors de tout type de chasse du grand gibier sur les principales voies de communication et chemin d'accès.

\*Le port obligatoire d'une chasuble fluorescente ou d'une veste fluorescente pour tous les participants à une chasse au grand gibier de l'ouverture générale à la fermeture générale. Cette disposition est également applicable pour toutes les battues en ouverture anticipée ainsi que pour tous les acteurs d'une chasse sur un territoire ouvert au public, à l'exclusion de la chasse au gibier d'eau sur le domaine public maritime.

\*Le port obligatoire d'une chasuble fluorescente ou d'une veste fluorescente pour tous les participants à une opération de furetage à tir du lapin de garenne.

\*La distance de tir du grand gibier en battue ou à l'affut, **en zone ouverte** (en dehors des zones boisées) est plafonnée à 100 mètres pour les utilisateurs d'une arme à canon rayé et à 50 mètres pour les utilisateurs d'une arme à canons lisses. Cette disposition ayant pour effet d'éviter « les coups de longueur » limitant ou supprimant la notion de tir fichant.

\*Pour les déplacements hors véhicules, le transport des armes de chasse se fera hors fourreau, valise ou étui.

Pour tous renseignements complémentaires : Fédération Départementale des Chasseurs du Nord – rue du château –

59152 CHERENG – Tel :03-20-41-45-63 – Email :webfdc59@chasse59.net – site : www.chasse59.fr

# Visite centre de tri SYMEVAD

Toute l'année, le SYndicat Mixte d'Elimination et de VALorisation des Déchets (SYMEVAD) invite les habitants du territoire à venir découvrir gratuitement, l'un des plus grands et des plus modernes centres de tri des emballages de France.

A l'abri derrière les vitres d'un parcours de visite commenté, au plus près des machines de tri, petits et grands pourront découvrir comment sont triés leurs emballages ménagers.

Mais ce n'est pas tout, ils pourront venir apprendre ou tester leurs connaissances sur les déchets par le biais d'ateliers ludiques, dessins-animés et surprises !

## Le centre de tri en quelques chiffres

- Capacité de traitement : 30 000 tonnes de déchets chaque année (ce qui couvre largement 22 000 tonnes d'emballages produits par les 310 000 habitants du SYMEVAD)
- 3 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques en toiture pour une production de 340 000 kw/h par an revendus à EDF

### PLANNING de visite « Grand public »

- Jeudi 23 Octobre : visite en journée (matin et après-midi) - Sur inscriptions.

- Jeudi 4 décembre : Visite en soirée - Sur inscriptions.

Les visites sont gratuites et durent en moyenne 1h30. La capacité d'accueil étant limitée, si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire auprès de Coralie Leroy par mail : [c.leroy@symevad.org](mailto:c.leroy@symevad.org) ou par téléphone au 03 21 79 54 34 !

### PLANNING de visite « public scolaire »

**Les visites, accompagnées d'un animateur, sont gratuites mais limitées à 2 groupes de 19 personnes (élèves et accompagnants compris).**

Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire auprès de Coralie Leroy par mail : [c.leroy@symevad.org](mailto:c.leroy@symevad.org) ou par téléphone au 03 21 79 54 34, afin de remplir un dossier d'inscription pour votre classe.

### Adresse :

60, rue Mirabeau Prolongée  
CS 10 014, 62141 EVIN MALMAISON Cedex

**Retrouvez cet article sur le site internet de la commune :**

**<http://www.marcq-en-ostrevent.fr/actus/120-visite-du-centre-de-tri-des-emballages-devin-malmaison.html>**

# Lutte contre la précarité énergétique

On estime que 300 000 Nordistes rencontrent des difficultés pour accéder à l'énergie. Face à cette urgence, le Département met en place un dispositif expérimental et innovant : Nord Énergie Solidarité.

*« Est en précarité énergétique, une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires »*

*(loi Grenelle II).*

Avec un parc privé ancien et une augmentation des coûts de l'énergie, la précarité énergétique touche de manière importante les Nordistes (300 000 ménages seraient potentiellement concernés).

Les effets conjugués de la précarité sociale, d'un parc ancien dégradé et de la hausse des coûts de l'énergie tendent à complexifier la situation et à fragiliser davantage les ménages les plus modestes.

Face à cette urgence, le Département a inscrit la lutte contre la précarité énergétique comme l'une de ses priorités et va mettre en œuvre un nouveau dispositif en complément des interventions existantes.

## Le dispositif "Nord Énergie Solidarité"

Lors de sa séance plénière du 14 avril dernier, le Conseil Général du Nord a adopté, un nouveau dispositif de lutte contre la précarité énergétique baptisé **Nord Énergie Solidarité**, afin d'aider les ménages les plus fragiles.

### L'enjeu est que les aides soient plus durables que de seules interventions financières

souligne Charles Beauchamp, vice-président du Conseil général du Nord en charge de l'Habitat et du Logement

Le dispositif **Nord Énergie Solidarité** a en effet pour objectif ambitieux que les ménages les plus fragiles ne subissent plus la précarité énergétique et puissent être acteurs de leur projet travaux et de maîtrise des énergies.

### Priorité à la prévention

Le dispositif Nord Energie Solidarité s'inscrit dans une approche **préventive** en proposant un soutien adapté aux ménages les plus fragiles (ménages éligibles au FSL qui atteignent un certain seuil de revenus, qu'ils soient propriétaires occupants ou locataires) articulant les aides aux travaux et l'accompagnement.

Ce dispositif se déclinera en 3 phases :

- un repérage des ménages en précarité énergétique, identifiés par les acteurs sociaux (mise à disposition d'une plateforme ressource d'information et d'orientation),
- un accompagnement des ménages tout au long de leur projet par un opérateur spécialisé en vue d'une maîtrise des dépenses énergétiques,
- un appui financier jusqu'à 3 000 € pour la réalisation de travaux, de différentes natures (de la pose de thermostats, en passant par l'isolation des combles ou par des travaux de plus grandes ampleurs) et adaptés aux besoins et capacités des ménages, pouvant permettre un gain énergétique de 5 à plus de 25%.

### Un dispositif expérimental

Le Département souhaite développer une politique **complémentaire aux aides publiques déjà existantes** et intervenir en équité en apportant une réponse aux ménages fragiles quelque soit leur lieu d'habitation.

Face à la diversité et complexité des situations qui seront rencontrées, le Département va dans un premier temps **expérimenter le dispositif Nord Energie Solidarité auprès de 1 000 familles pendant 3 ans**. Une évaluation sera prévue afin d'adapter cette politique et envisager son élargissement.

Pour déployer le dispositif **Nord Énergie Solidarité** à l'échelle départementale, le Département va contractualiser avec les collectivités et les professionnels dans les prochaines semaines avec un lancement prévisionnel du dispositif d'ici septembre 2014.

Mode d'emploi à télécharger sur internet: [https://lenord.fr/jcms/prd1\\_235514/nord-energie-solidarite-mode-d-emploi](https://lenord.fr/jcms/prd1_235514/nord-energie-solidarite-mode-d-emploi)





## Faire reculer la précarité énergétique

Le médiateur national de l'énergie est chaque jour témoin de cette précarité énergétique qui touche de plus en plus de Français. En 2006, l'INSEE avait estimé à 3,4 millions le nombre de foyers qui consacrent au moins 10% de leurs revenus aux dépenses d'énergie.

Des consommateurs peuvent également se retrouver en état de précarité énergétique à cause d'un litige mal traité par les opérateurs. Ils s'ajoutent à ceux qui rencontrent des difficultés de paiement et dont la saisine n'est pas recevable.

Les services du médiateur sont de plus en plus sollicités par des consommateurs ne parvenant pas à payer leurs factures et menacés de coupure, jusqu'à représenter près de 20% des saisines qui lui sont adressées.

### La précarité énergétique

**Pour les ménages les plus modestes, la part du budget consacrée aux dépenses d'énergie, en particulier au chauffage, devient une charge importante, parfois insurmontable. De nombreux consommateurs se tournent à présent vers le médiateur national de l'énergie qui s'est engagé aux côtés d'autres organismes dans la lutte contre la précarité énergétique.**

### Aide et conseils aux consommateurs en détresse

Les services du médiateur agissent concrètement : ils se mettent en rapport avec des interlocuteurs dédiés chez les fournisseurs pour leur demander le rétablissement de l'énergie et la mise en place d'un échéancier de paiement.

Le médiateur informe également les consommateurs sur les modalités d'accès aux tarifs sociaux du gaz et de l'électricité, ainsi qu'aux autres aides existantes comme le Fonds de solidarité pour le logement (FSL).

Enfin, le médiateur national de l'énergie participe aux côtés de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) à l'Observatoire national de la précarité énergétique, lancé officiellement le 1er mars 2011. Son objectif est d'analyser en profondeur ce phénomène et de proposer des mesures concrètes pour enrayer ce fléau.

> Pour en savoir plus sur les consommateurs en situation de précarité : [lien vers le site énergie-info](#)



**Le médiateur  
national  
de l'énergie**

---

**Informé, conseiller, protéger**

## Se former aux Éclés !

Et Vivre l'aventure du scoutisme laïque



### Un engagement citoyen

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) sont destinés à permettre d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs dans le cadre d'un engagement social et citoyen et d'une mission éducative temporaire.

### Une formation habilitée

Les EEDF disposent d'une habilitation à organiser les formations BAFA/BAFD, délivrée par le Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative. Les sessions proposées dans notre programme de stages BAFA/BAFD sont toutes habilitées par les services de la J&S.

### La formation, une « mission prioritaire » pour les EEDF !

La réussite du projet éducatif des Eclaireurs de France repose pour beaucoup sur la qualité et la pertinence de la formation dispensée. La plupart des formateurs sont bénévoles, leur engagement contribue à construire les compétences des animateurs et des directeurs.

### Notre conception de la formation

Dans nos stages, nous privilégions l'apprentissage par l'utilisation de méthodes actives. Ainsi, la théorie n'est dispensée qu'en accompagnement d'expérimentation ou de mises en situations. C'est le stagiaire qui est le premier acteur de sa formation. Nos sessions proposent un dispositif d'évaluation et de suivi qui facilite l'implication personnelle dans le parcours de formation. Le formateur accompagne et guide, il garantit le cadre de l'évaluation pour permettre à chacun d'engager ou de poursuivre sa démarche de progression. Nos stages sont organisés en internat. La dynamique qui se construit au sein du groupe est un véritable moteur pour le stage et un vrai terrain de formation pour l'animateur.

## Déménagement

L'UTPAS (Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale) a déménagé. Elle se situe désormais au 159 rue Paul Eluard 59287 Guesnain. 03.27.71.73.40

## Colis de Noël

Pour les personnes ayant droit (RSA, bas salaires), il vous est demandé de rapporter votre feuille d'impôts à Madame Danhiez afin de bénéficier du colis de Noël.



## Rappel des règles de stationnement

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs. Il est nécessaire de laisser la place pour les landaus et les piétons sur ces derniers.

Nous vous recommandons également d'éviter le stationnement anarchique sur le parking de l'école notamment le long de la maison des associations. Cela oblige les autres automobilistes à effectuer des manœuvres qui pourraient être dangereuses pour les enfants.

Il est interdit de stationner à proximité des panneaux de signalisation et tout endroit qui gênerait la circulation publique.

Tout arrêt ou stationnement gênant est puni par une contravention de 2ème classe.

## Offre d'emploi

La commune recherche un ou une employée municipale pour assurer la garderie le matin de 07h45 à 08h45 (09h30 le mercredi) et de 16h30 à 17h. La personne choisie aura également à charge la cantine scolaire et l'entretien des locaux municipaux (ménage).

Les personnes intéressées sont priées de fournir un CV et une lettre de motivation adressée à Monsieur le Maire. Les documents sont à déposer au secrétariat de la mairie.

## Rappel

- Chaque habitant de la commune doit maintenir sa partie de trottoir et de caniveau en bon état de propreté, sur toute sa largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.
- Vous avez un problème avec votre poubelle ? Vous désirez louer un bac à déchets verts ? Vous voulez connaître les horaires des déchetteries ? Composez le N° Vert du Point Info Déchets 0 800 802 157 (appel gratuit depuis un téléphone fixe)
- Le nettoyage des tombes doit être terminé pour le 26 Octobre.
- Les personnes qui souhaiteraient des explications sur les travaux qui sont en cours dans la commune (square, cimetière, église) peuvent se rendre en mairie où des détails sont affichés sur ces chantiers.

## Passeport

A compter du 1er août 2014, les demandes et retrait de passeports ne se feront uniquement que sur rendez-vous au 03.27.94.37.37, **du lundi au samedi de 9h à 11h30.**

# Informations

## ASSISTANTES SOCIALES

\*\*\*\*\*

- Assistante sociale de secteur : Mme GLUCHOWSKI (UTPAS de Guesnain) 03.59.73.19.30
- Assistante sociale de la M.S.A. : Mme WATREMEZ — le mardi matin de 9h à 12h 03.27.99.70.30

## ASSISTANTES MATERNELLES

\*\*\*\*\*

- FALVO Géraldine, 5 résidence La Clé des Champs 03.27.95.13.80 ou 06.17.60.79.65
- HOMBERT Francia, 10 rue d'Aniche 03.27.91.11.69 ou 06.07.28.24.49
- LEFEBVRE Claudie, 23 rue de Marquette 03.27.89.49.47 ou 06.98.38.21.12
- PESIN Yvonne, 9 rue de Marquette 03.27.89.42.25
- ROGE Catherine, 9 ter rue Maginot 03.27.89.27.15
- VASSEUR Catherine, 10 Domaine du Riot des Glennes 03.27.89.18.66 ou 06.35.19.29.22

N'hésitez pas à les contacter car il reste des places vacantes.

## URGENCE SECURITE GAZ

\*\*\*\*\*

Une odeur de gaz, un manque de gaz... 0 800 47 33 33 (numéro vert)

## ACCUEILLANTE FAMILIALE

\*\*\*\*\*

Mme Huberte GRZELKA, 17 rue du Maréchal Foch, agréée du Conseil Général, accueille les personnes âgées et les adultes handicapés.

03.27.89.43.80

## SIRMAD—SAPAD

\*\*\*\*\*

Service Aide Ménagère P.C.H. — Garde Itinérante de nuit de 22h à 6h  
248 avenue Roger Salengro, 59450 SIN LE NOBLE

## AIDE A DOMICILE

\*\*\*\*\*

- A.M.D.G. — 60 rue de Cambrai, 59169 CANTIN — 03.27.89.64.46
- C.L.I.C. — Mairie Annexe, Avenue de la gare, 59151 ARLEUX — 03.27.92.87.45
- A.S.E.C. — 70 Esplanade Charles de Gaulle, 59111 BOUCHAIN — 03.27.27.70.49
- PLAISIR D'AIDER — Place du Barlet, 59500 DOUAI — 03.27.89.55.09 ou 06.10.43.69.43
- FLORALYS Domicile — 62 rue Saint Sulpice, 59500 DOUAI — 03.27.71.54.25



# Informations

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

\*\*\*\*\*

	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
Lundi												
Mardi												
Mercredi												
Jeudi												
Vendredi												
Samedi												
Dimanche												



Ouvert



Fermé

N° tél. : 03.27.80.91.22 — N° fax : 03.27.94.02.85

Mail : [mairie-marcq-en-ostrevent@wanadoo.fr](mailto:mairie-marcq-en-ostrevent@wanadoo.fr) — Site internet : [www.marcq-en-ostrevent.fr](http://www.marcq-en-ostrevent.fr)

## HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE

\*\*\*\*\*

Mercredi — de 10h à 12h et de 17h à 18h

2ème et 4ème samedi du mois : de 13h30 à 14h30

Vendredi — de 10h à 12h

Fermé en août.

Le prêt de livres, cassettes, DVD, CD est gratuit. — Les dons de CD et DVD sont les bienvenus.

## NUMEROS IMPORTANTS

\*\*\*\*\*

Gendarmerie d'Arleux : 03.27.89.52.62

Police : 17

Pompiers : 18

Sécurité Sociale : 36 46

SAMU : 15

Centre anti-poison : 0 825 81 28 22

N° urgence : 112

## INFIRMIERES

\*\*\*\*\*

Marcq en Ostrevent : 03.27.80.95.01 ou 06.81.88.88.93

Féchain : 03.27.80.97.82 ou 06.80.00.24.09

## PHARMACIES

\*\*\*\*\*

Féchain : 03.27.80.90.55

Aubigny-au-Bac : 03.27.80.90.17

Marquette en Ostrevent : 03.27.35.75.91

## MEDECINS

\*\*\*\*\*

Féchain : 03.27.80.92.55

Aubigny-au-Bac : 03.27.89.45.90

Marquette en Ostrevent : 03.27.35.73.43

Pharmacie de garde : 0 825 74 20 30 ou [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr).

Médecin de garde : 03.20.33.20.33.

# Zoom sur une entreprise



**plombier chauffagiste  
travaux divers**

devis gratuit  
assurance décennale  
siren:532 058 708

**js probatiment**

**eirl smoczyk jérôme**

marcq en ostrevent

tél:06 99 48 92 71  
09 83 25 67 15

installation  
dépannage  
entretien

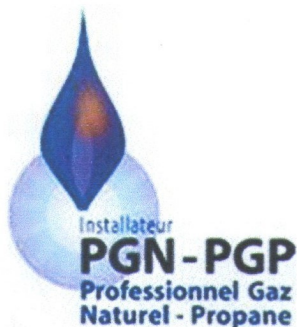
agencement salle de bain

jerome.smoc@gmail.com

## js probatiment

**eirl smoczyk jérôme**

28 domaine du riot des glennes  
59252 marcq en ostrevent



# De Dietrich

plombier chauffagiste 19 ans d'expérience  
installation, dépannage, entretien chaudière gaz, fioul  
aménagement salle de bain, carrelage, électricité  
sanitaire, tout à l'égout, travaux divers

**06.99.48.92.71**

**09.83.25.67.15**

entreprise RGE /qualibat agrément:98759  
prime économie d'énergie



*Cette rubrique a pour but de mettre en avant une entreprise dont le siège social est à Marcq-en-Ostrevent et de la faire connaître à ses habitants. Chaque trimestre, un tirage au sort déterminera celle qui bénéficiera de cette mise en avant. Toutes les entreprises qui le souhaitent seront amenés à se présenter ici.*



# Les entreprises marcquoises

**POL Danièle**  
**Coiffeuse à domicile**  
**2 rue du Sergent Coleau**  
**03.27.80.81.01**

Si vous êtes entrepreneur à Marcq en Ostrevent et que vous n'apparaissez pas dans cette liste, veuillez contacter Jérôme Noiret au 06.32.39.58.85.

"de père en fils depuis 1955"  
**SARL BOUGAMONT-DERAIN**  
 sarlbougamont-derain@orange.fr



**Chauffage toutes énergies**  
 Bois/granulés - poêles - inserts  
*Vente, installation, dépannage, entretien*

**Sanitaire, concept salle de bains, tout à l'égout, électricité générale**

**03 27 80 91 25**

**EURL Willy Samyn**  
 Plombier - Chauffagiste - Frigoriste  
 06.51.79.70.79

**Transport Express Bourez**  
 Toutes distances  
**06 32 86 64 69**

**LE SAINT LANDELIN**

*Tabac - Bar - Presse*

Tel : 03.27.89.46.48

10, rue d'Aniche

59252 MARCQ-EN-OSTREVENT

**EURL CARROSSERIE JMD**

carrosserie-peinture-mécanique

**GOBERT Jacques**

06.26.33.72.76

03.27.80.90.78

5 rue du Château de Lewarde  
 59252 Marcq en Ostrevent

carrosseriejmd@hotmail.fr



**Saha Collections**  
 www.saha.fr / 06.42.81.20.11

**Jardins d'Halluin**  
 Paysagiste conseil  
 Création entretien parcs et jardins  
 Élagage, Pavage, Bassins, Terrasse bois, Clôture  
 30 années au service des Collectivités - Particuliers  
 21 bis rue Pasteur - 59252 MARCQ EN OSTREVENT  
 Tél : 03 27 89 22 76 - Fax : 03 27 92 81 07 - www.jardins-dhalluin.com

DIKOWSKY Eric , 37 rue Maginot

**SURPLUS MILITAIRE**  
 www.surplusmilitaire.fr  
 37, rue Maginot 59252 Marcq en Ostrevent  
 Email: ediback@orange.fr  
 Tél/Fax: 03 27 91 63 76

**WD'H**  
 WOITRAIN - D'HALLUIN  
 Aménagements & Terrassement  
 Pavage, Macadam, Clôture,  
 Location de matériel  
 Devis gratuit  
 21 bis, rue Pasteur - 59252 MARCQ EN OSTREVENT  
 www.sarl-wdh.fr  
**06 67 92 56 86**

**Cabinet d'Accompagnement,  
 Conseil en image et  
 Développement Professionnel**  
**06 60 02 11 56**



CP COACH CONSEIL

Marc d'Halluin -1 rue Hubert Moniez-Tel: 0659653301- Fax : 0327802553

**Jardirac** **BORDALU**  
 BORDURE ALUMINIUM  
**CUBEVERT.COM**

**JEAN - CHARLES BOUGAMONT**  
 CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉLECTROMÉNAGER

De père en fils depuis 1955...

**Entretiens et Dépannages**



Tél/Fax : 03 27 89 48 17 / 06 87 87 11 64  
**13, RUE PASTEUR 59252 MARCQ EN OST.**